

LA STRATÉGIE LOGISTIQUE NATIONALE A CONNU UNE RÉELLE IMPULSION DEPUIS SON LANCEMENT EN 2010

Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

Rassurant. Trop même ! M. Abdelkader Amara, le ministre pjdiste de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau tient à préciser dans cet entretien que l'offre logistique marocaine reste probante, voire performante et des plus compétitives.

Vous avez adopté un Plan 2017-2021 à même de décliner les priorités. Où en êtes-vous aujourd'hui, sachant que cette stratégie arrive à échéance dans un an ?

Effectivement, notre ministère a dressé un plan stratégique 2017-2021 qui est le fruit d'une démarche de réflexion, d'analyse et de concertation. Il constitue une déclinaison des priorités gouvernementales dans les secteurs gérés par notre ministère.

Ledit plan stratégique se base sur quatre orientations ou piliers stratégiques fondateurs, à savoir :

1. Contribuer au projet d'une croissance forte, inclusive et durable en œuvrant à la compétitivité de l'économie nationale.
2. Préserver et adapter le patrimoine national pour assurer sa durabilité.
3. Aller vers un système de transport efficace, propre et multimodal.
4. Réussir la modernisation du METLE par la performance et l'excellence opérationnelle.



Abdelkader Amara.

Le plan d'action du ministère a été établi à partir de ces orientations et en prenant en considération le principe de poursuite de la concrétisation des stratégies et schéma-directeurs dressés pour tous les modes avec des visions à long terme (2030-2040). Ci-après un bilan très succinct des projets de grande envergure réalisés dans ce cadre à la date d'aujourd'hui.

D'abord, le secteur routier, des efforts importants ont été déployés pour continuer d'entretenir le réseau existant, d'une longueur de 57.334 Km, et d'améliorer la qualité de service rendu au citoyen en termes d'élargissement et de renforcement. La dite période a également connu l'achèvement de la voie express Taza-El Hoceima et la poursuite des travaux sur grands projets lancés par Sa Majesté le Roi dans la région du Sud, à savoir : l'axe Tiznit-Dakhla composé d'une section en voie express (Tiznit-Laâyoune) et d'une section (Laâyoune-Dakhla) en voie élargie.

En ce qui concerne le secteur ferroviaire, trois projets phares ont été inaugurés, à savoir : la LGV reliant Casablanca à Tanger, le dédoublement de la ligne Casablanca - Marrakech et le triplement de la ligne Kénitra - Casablanca. Depuis 2016, le nombre d'ouvrages d'art a augmenté de 34% pour atteindre 880 ponts, passerelles et tunnels en 2018. Le nombre de gares a également évolué de 14% pour atteindre 137 à fin 2018, avec la rénovation de plusieurs gares.

Pour le secteur portuaire, la mise en œuvre de la stratégie nationale portuaire avance à grands pas avec l'achèvement des travaux du port de Safi et la poursuite des travaux du port Nador West Med et le lancement prochainement des travaux du port Dakhla Atlantique et le nouveau port de Jorf- Lasfar.



Une nette évolution du secteur logistique et de nombreuses retombées ont été constatées à plusieurs niveaux.

Concernant le secteur logistique, la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique se poursuit avec de nouveaux projets de plateformes logistiques qui sont en cours de lancement, à savoir les zones logistiques de Kénitra, Ait Melloul et Ras El Ma.

Concernant le secteur de l'eau, il est important de préciser que le Maroc est caractérisé par la limitation des ressources en eau avec une grande irrégularité dans le temps et l'espace. C'est ainsi que sur Hautes Orientations Royales, un programme prioritaire pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation visant l'accélération des investissements dans le secteur de l'eau a été établi sur la période 2019-2026 pour anticiper les risques éventuels de déficit en eau.

Sur le terrain, la stratégie logistique menée par le Maroc a-t-elle pu offrir à son économie la compétitivité nécessaire ?

Depuis son lancement en 2010, le déploiement de la stratégie logistique nationale a connu une réelle impulsion et des ef-

forts importants ont été fournis ayant permis de réaliser plusieurs acquis pour le secteur et ce, à différents niveaux. En effet, grâce aux différents chantiers de la stratégie, une nette évolution du secteur logistique et de nombreuses retombées ont été constatées à plusieurs niveaux :

- L'offre en immobilier logistique est de nos jours plus étoffée, plus moderne et à un prix plus compétitif. En effet, une évolution positive assez nette s'est faite remarquer en termes d'émergence des premières installations logistiques modernes et d'envergure à l'image des zones logistiques de Zenata et de Mita à Casablanca et celle de Medhub à Tanger.

- L'offre de services et de prestations logistiques a également connu d'importants développements avec l'entrée sur le marché national d'opérateurs internationaux de référence et l'évolution positive des opérateurs nationaux vers des chaînes logistiques plus intégrées et plus étendues qui englobent aussi bien le transport de marchandises que les activités d'entreposage et d'organisation des opérations import/export.

- Les coûts logistiques ont noté une baisse conséquente, particulièrement au niveau des activités d'entreposage. Ils sont passés de 3 dh/jour/palette en 2010 à 1,9 dh/jour/palette.

- L'offre de formation s'est nettement développée depuis le lancement de la stratégie logistique nationale. Elle a presque triplé en passant de 2.500 sièges pédagogiques à plus de 7.700 actuellement.

- Le leadership régional et le rayonnement à l'international du Maroc se sont confirmés à travers la notoriété du Maroc sur le plan régional en tant que hub logistique émergent et pôle d'expertise confirmé et en termes d'approches pionnières suivies avec intérêt sous d'autres cieux.

Quels sont les chiffres qui démontrent aujourd'hui qu'en matière de performance logistique le Maroc est sur la bonne voie ?

Des statistiques concrètes peuvent témoigner de l'évolution du secteur logistique au Maroc depuis le lancement de la stratégie nationale en 2010. En effet, le secteur du transport et de la logistique contri-

bue, en combinant à la fois les opérations réalisées par les prestataires logistiques et leurs effets indirects d'une part et les opérations logistiques réalisées en interne par les chargeurs d'autre part, à hauteur de 5,1% au PIB national, soit une valeur ajoutée générée de l'ordre de 46 milliards de dirhams annuellement.

L'impulsion qu'a connue le secteur logistique a également engendré une réelle dynamique d'investissement. En effet, les investissements des entreprises logistiques et de transport ont évolué de +19% durant la période allant de 2014 à 2017, comparé à la période allant de 2010 à 2013.

Au niveau de l'emploi, les opérations de transport et de logistique englobent environ 425.000 emplois, soit 4% de la population active occupée du Maroc, ce qui place le secteur de la logistique et du transport de marchandises parmi les premiers pourvoyeurs d'emplois. Le secteur de la logistique a ainsi contribué directement avec la création de 26.000 emplois nets durant la période 2010-2017, soit une part de 9% de l'ensemble des créations d'emploi au niveau national.

Le Maroc a d'ailleurs été classé 1er en Afrique et 18ème mondial dans l'Agility Emerging Markets Logistics Index 2020 avec un score de 5,15 points. Cet indice est basé sur la connectivité, le climat des affaires, l'attractivité et la taille du marché.

Est-ce que vous disposez des moyens financiers suffisants pour atteindre les objectifs escomptés en matière d'infrastructures logistiques? Peut-on avoir une idée sur les investissements du secteur ?

La mise en œuvre des projets des zones logistiques s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique est tributaire de la mobilisation d'un foncier approprié et à des prix compétitifs.

Pour accélérer ce processus, l'offre d'infrastructures logistiques doit impérativement faire l'objet d'un partenariat et d'une contractualisation avec les Régions, qui sont, de par le nouveau modèle de la régionalisation avancée, assignées de missions de développement des zones d'activités économiques. Dans ce cadre, des conventions relatives aux premiers projets de zones logistiques à développer,

définissant la consistance, le schéma institutionnel arrêté, le montage financier, les modalités et les engagements des parties pour leur réalisation, seront conclues.

Je pense que ce cadre contractuel avec les régions est l'occasion d'arrêter et de mobiliser les moyens financiers nécessaires, en impliquant les régions et les départements ministériels concernés.

Par ailleurs, la finalisation d'un certain nombre d'études techniques relatives à un ensemble de projets de zones logistiques laisse présager un important effort d'investissement futur de l'Etat pour soutenir le développement de ce secteur.

Le plan d'investissement triennal de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique prévoit, à ce titre, environ 1 milliard de dirhams pour la période 2020-2022.

Comment se présente l'assiette foncière consacrée aux zones logistiques ? Des chiffres si c'est possible?

Dans le cadre de la sécurisation du foncier nécessaire au développement des zones logistiques, conformément à la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique, le ministère a entrepris, à travers l'AMD, un ensemble d'efforts portant notamment sur :

La prospection et l'identification d'assiettes foncières publiques susceptibles d'accueillir des projets de zones logistiques dans toutes les régions du royaume. L'intégration desdites assiettes foncières dans les différents documents de l'urbanisme. L'établissement de schémas logistiques régionaux concertés avec les acteurs territoriaux concernés.

La coordination et l'impulsion des démarches administratives pour la mobilisation effective des terrains destinés au développement des premières tranches des projets de zones logistiques.

Il est à noter à ce titre que 1.582 ha ont



été affectés dans les documents de l'urbanisme aux zones logistiques et plus de 130 ha de surfaces ont été aménagées pour accueillir des zones logistiques dont 105 ha ont été effectivement valorisés. Sur ce registre et en matière de mobilisation du foncier, les services de l'Etat sont en phase de concertation pour opérer l'acquisition du foncier des premières tranches des projets de zone logistiques, notamment celles au Sud d'Ait Melloul et de Ras El Ma.

Quelle place la PME marocaine occupe-t-elle dans la stratégie logistique du pays pour l'amélioration de sa productivité et sa compétitivité ?

Le renforcement de la compétitivité logistique nationale passe impérativement par l'émergence de logisticiens intégrés et la modernisation des pratiques logistiques au sein des PME marocaines. Dans ce sens, le ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau s'est attelée à mettre en place, à travers l'AMD,

LES OPÉRATIONS DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE ENGLOBENT ENVIRON 425.000 EMPLOIS, SOIT 4% DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE DU MAROC.



plusieurs actions visant la structuration et l'accompagnement des acteurs dans l'amélioration de leur performance logistique. Ces actions trouvent un grand écho dans le programme visant la mise à niveau logistique des PME intitulé PME Logis.

Lancé en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et le Groupement d'Interprofessionnel d'Aide au Conseil (GIAC Translog), le programme « PME Logis » couvre la période 2017-2021 et offre aux PME plusieurs possibilités d'accompagnement technique et financier, notamment en matière de diagnostic de la fonction logistique. Il vise à développer la compétitivité des PME marocaines des secteurs industriels, commercial et de services grâce à une fonction logistique plus performante.

Dans le cadre de ce programme, les PME marocaines bénéficient de plusieurs possibilités d'accompagnement technique et financier relatif à la réalisation de diagnostics de leurs performances opérationnelle, commerciale et logistique, à l'élaboration

Un programme de normalisation adapté au secteur logistique sera mis en place en concertation avec les différentes parties prenantes et les secteurs concernés.

de plans d'actions de progrès et à l'accompagnement au déploiement de projets d'externalisation, de digitalisation, de certification et de développement des compétences. Depuis le lancement de ce programme, près de 152 PME ont bénéficié de cette assistance dans les domaines du diagnostic de la supply chain, l'externalisation logistique, le développement de systèmes d'informations logistiques, les certifications ainsi que la formation aux métiers de la logistique, avec un montant global de 47 millions de dirhams et une contribution directe de l'AMDL d'environ 27 millions de dirhams.

Pour 2020, quels sont les principaux chantiers prévus dans votre agenda?

Au Maroc, la dynamique engendrée par la stratégie nationale logistique se poursuit pour faire face aux défis de la logistique future et s'adapter aux nouvelles tendances. En effet, dans le cadre de la poursuite des efforts pour le développement du secteur logistique marocain, un

plan d'actions est largement engagé pour l'année 2020, notamment à travers le lancement de plusieurs chantiers et mesures. Dans le cadre du développement des zones logistiques, plusieurs démarches visent particulièrement à poursuivre les efforts fournis et ce, à travers la conclusion de conventions spécifiques relatives aux schémas régionaux de développement des zones logistiques dans les différentes régions du Royaume et la sécurisation des assiettes foncières y afférentes en les intégrant dans les documents de l'urbanisme.

En outre, les projets de zones logistiques ayant atteint un stade avancé en matière de finalisation d'études techniques et architecturales seront lancés pour soutenir le développement économique des régions. Sur le plan de la mise à niveau du secteur, le déploiement du programme PME Logis se poursuivra dans l'objectif d'accompagner les PME et de les assister pour l'amélioration de leurs performances et leur compétitivité logistiques à travers un appui technique et financier direct.

Dans le cadre des efforts liés à l'accompagnement des acteurs et l'amélioration des services logistiques, il sera procédé, lors du premier trimestre de l'année 2020, en partenariat avec le secteur privé, à la mise en place du système de labellisation des opérateurs logistiques qui constitue un indice représentatif de la qualité et du professionnalisme des services logistiques offerts. Parallèlement, un programme de normalisation adapté au secteur logistique sera mis en place en concertation avec les différentes parties prenantes et les secteurs concernés.

Quant au développement de la formation et des compétences dans le secteur, l'année 2020 sera marquée par la continuité de la mise en œuvre du plan national de formation en logistique pour la période 2020-2024 et le déploiement du système de labellisation des formations marocaines en transport et logistique. Des travaux sont également prévus pour l'opérationnalisation, en partenariat avec le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil Transport et Logistique (GIAC Translog), du centre national de certification des compétences logistiques, suivant les normes de l'Association Européenne de la Logistique (ELA). ■